

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine 0679-CPR-1181

(Version originale en langue française)

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011, établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la Directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que le(s) produit(s) de construction désigné(s) dans la page suivante, mis sur le marché de la zone économique européenne par :

KEPS

256 rue des Epinettes 73000 CHAMBERY

et fabriqués dans l'usine :

USINE - 1

fut (furent) soumi(s) par le fabricant à la détermination du (des) produit(s) type(s) relatifs aux caractéristiques du (des) produit(s), est (sont) soumi(s) par le fabricant à un contrôle de la production en usine ainsi qu'à des essais complémentaires d'échantillons prélevés dans l'usine conformément au plan d'essais prescrit et que le CSTB, organisme notifié, a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, et réalise une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine (système 2+).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification du contrôle de production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence :

Evaluation Technique Européenne ETA-16/0178 délivrée le 19/09/2017 sur la base du Guide d'Agrément Technique Européen n°009 (ETAG 009) édition juin 2002, utilisé en tant que Document d'Evaluation Européen (DEE)

Sont appliquées et que ce contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso la déclaration des performances du produit établie par le fabricant, ou son représentant désigné établi dans la zone économique européenne, et la spécification technique de référence.

Ce certificat est délivré le 17 octobre 2017, il annule et remplace le certificat précédemment délivré le 13 avril 2017 et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine ne sont pas modifiés de manière significative.

Ce certificat comporte 4 pages.

La liste des certificats délivrés par le CSTB est tenue à jour au CSTB.

Délivré à Champs sur Marne, le 17 octobre 2017

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique


Yannick LEMOIGNE

KEPS

Kits de coffrage isolant non porteur, composé de panneaux moulés en polystyrène

Catégorie d'utilisation :

Voile_continu

Conditions particulières pour l'utilisation du produit :

Voir ETA-16/0178



ACCREDITATION
N° 5-0010
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR
**CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES**